Agreste Franche-Comté











Numéro 174 - Juillet 2012







La concentration de l'élevage porcin se poursuit

« Les vaches font des cochons ». Ce slogan résume à merveille le lien entre productions laitière et porcine régionales. Car l'implantation historique des porcheries auprès des fromageries conditionne encore aujourd'hui en grande partie le fonctionnement de la production porcine franccomtoise. Une production porcine qui, bien que très hors sol, s'inscrit largement dans des démarches sous signe officiel de l'origine. En dix ans, la production porcine régionale n'échappe pas au phénomène de concentration de la production. Mais le cheptel porcin, en recul de 1,5%, résiste mieux qu'à l'échelon national.

L'espèce porcine est la deuxième espèce d'élevage en Franche-Comté. Mais elle arrive loin derrière l'élevage bovin, ultra dominant. Elle ne représente que 5% des Unités gros bétail (UGB)* et cette situation n'a guère changé en dix ans. En effet, avec 116 500 porcins, la

Franche-Comté représente moins de 1% des effectifs porcins français. La maiorité des cheptels se trouvent dans l'ouest de la France, en Bretagne (57%) et Pays-de-la-Loire (12%). En dix ans, le nombre de porcins dans les exploitations franccomtoises baisse de 1,5%.

Les élevages porcins en Franche-Comté

	Do	ubs	Jura		Haute- Saône		Territoire de Belfort		Franche- Comté	
Année	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Exploitations ayant des porcins	339	175	146	98	163	100	64	15	712	388
Porcins (têtes) Porcins (% régional)	55 765 47%	51 401 44%	30 625 26%	26 219 22%	28 267 24%	35 736 31%	3 652 3%	3 140 3%	118 309 100%	116 496 100%
dont porcs à l'engrais	40 950	37 776	22 961	17 356	16 918	19 884	2 709	2 774	83 538	77 790
Exploitations ayant >= 5 truies ou 20 porcins*	157	93	70	38	54	44	6	5	287	180
Porcins dans ces exploitations (têtes)	54 909	51 057	30 388	25 984	27 888	35 528	3 506	3 105	116 691	115 674
Effectif moyen	350	549	434	684	516	807	584	621	407	643

Source: Recensements agricoles 2000 et 2010

* : tous les astérisques renvoient à la méthodologie et aux définitions page 5

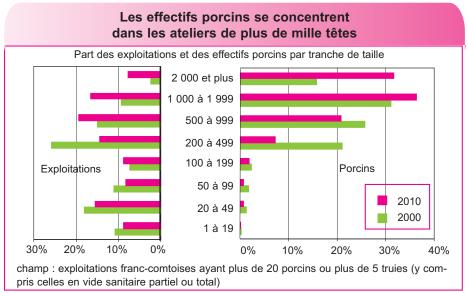
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Agreste Franche-Comté

Le recul des effectifs porcins, de 12% entre 1988 et 2000, est donc freiné. De plus, cette tendance à la baisse est moins marquée qu'à l'échelle nationale (- 7%). En revanche, la diminution du nombre d'exploitations détenant des porcins est très nette : près de la moitié. Cela reste inférieur à la baisse de 63% observée en France.

Une production de montagne

L'élevage porcin franc-comtois s'est historiquement développé à proximité des fromageries. Il permet en effet de valoriser le lactosérum, plus communément appelé petit lait, coproduit de la fabrication des fromages. Encore aujourd'hui, une cinquantaine de fromageries au moins livrent tout ou partie de leur lactosérum à des porcheries¹. Ainsi, 15% à 20% du lactosérum produit régionalement servirait à l'alimentation porcine. C'est pourquoi 55% des porcins franc-comtois se trouvent en zone de piémont ou de montagne. Ces deux zones concentrent même 63% des porcs à l'en-



Source: Recensements agricoles 2000 et 2010

graissement. En revanche, l'activité de naissage, développée plus récemment, est majoritairement en zone de plaine, où se trouvent trois quarts des truies. En dix ans, les effectifs de porcs à l'engrais et de truies reproductrices ont décliné dans le Doubs et le Jura. Ils augmentent au contraire en Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort.

Les exploitations franc-comtoises ayant des porcins en détiennent en moyenne 300, soit 1,8 fois plus qu'en 2000. Les ateliers se sont donc agrandis, mais moins qu'à l'échelle nationale. En France, le cheptel moyen de porcins est de 620, 2.5 fois sa taille de l'an 2000.

Mais cette movenne cache l'existence de deux catégories d'élevage. D'un côté, un peu plus de 200 petits élevages, dont la taille moyenne est de 4 porcins. Il s'agit d'ateliers d'appoint dans des exploitations agricoles souvent laitières ou d'élevages familiaux. Bien que marginal en termes de volumes de production (0,7% des effectifs porcins), cet élevage porcin familial reste plus présent en Franche-Comté qu'ailleurs (0,2% France).

L'élevage familial demeure

De l'autre côté, des porcheries dont

la production peut être considérée

comme significative (plus de 20 por-

cins ou plus de 5 truies)*. A de rares exceptions près, ces 180 porche-

ries se trouvent dans des exploita-

tions moyennes ou grandes*. Elles détiennent plus de 99% des porcins

recensés dans la région.

BD CARTO © © IGN - Paris - 2002 DRAF Franche-Comté (SRISE) Reproduction interdite juillet 2012 Licence N° CUEF -02-006 Effectifs porcins par maille de 10 km sur 10 km 100 à 4 999 60 à 99 40 à 59 20 à 39 10 à 19

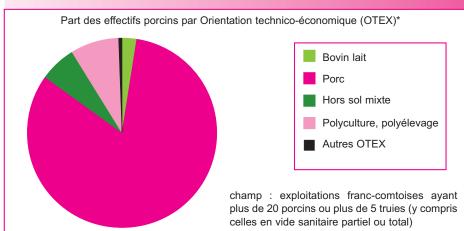
Plus de 40% des porcins sont dans le Doubs

Source : Recensement agricole 2010

1 : tous les numéros renvoient à l'encadré sources page 5

Franche-Comté Agreste

La majorité des effectifs porcins se trouvent dans les exploitations spécialisées porcines



Source : Recensement agricole 2010

C'est uniquement à ces élevages que s'intéressera la suite de l'article.

Ils sont une centaine de moins qu'il v a dix ans, et la taille movenne de leur cheptel est passée de 400 à 640 porcins. Les effectifs porcins se concentrent dans les ateliers de plus de mille têtes. Ces ateliers se trouvent dans leur grande majorité dans des exploitations spécialisées porcines, quelques uns étant sur des exploitations mixtes volaillesporcs ou de polyculture-polyélevage. Les porcheries de plus de mille têtes représentent un quart des ateliers et près de 70% du cheptel. En 2000, un peu plus d'un atelier sur dix se classait dans cette tranche, et leurs effectifs porcins cumulés représentaient un peu moins de la moitié de l'ensemble. Les effectifs de truies reproductrices se concentrent aussi dans ces grands ateliers. En 2000, moins de la moitié des truies s'y trouvaient, contre 92% en 2010.

Les effectifs franc-comtois de truies se sont réduits de 6% en dix ans, soit beaucoup moins qu'en France (- 21%). La réduction des effectifs nationaux de truies s'expliquent en partie par l'amélioration de la productivité (plus de porcelets par truie). En Franche-Comté, ce gain de productivité est peut-être un peu moindre. Mais aussi, la filière porci-

ne franc-comtoise s'est mobilisée pour maintenir le potentiel de production franc-comtois et notamment améliorer l'approvisionnement en porcelets en créant des maternités collectives. Car la filière est structurellement déficitaire en porcelets. La production porcine régionale est en effet historiquement tournée vers l'engraissement. Ainsi, les engraisseurs représentent en Franche-Comté 70% des élevages et deux tiers des porcs à l'engrais, contre 50% des élevages et un tiers des porcs en France. Cependant, si les engraisseurs sont toujours majoritaires, tant en nombre d'élevages qu'en nombre de porcs en engraissement, c'est le système naisseurengraisseur qui a progressé depuis 2000. Les naisseurs purs sont moins nombreux et détiennent moins de truies qu'il y a dix ans.

L'existence de maternités collectives se traduit par une fréquence relativement élevée du statut « société civile » parmi les exploitations spécialisées porcines. Du point de vue des statuts juridiques, les 85 élevages spécialisés porcins se distinguent d'ailleurs nettement des autres orientations technico-économiques.

Originalité des formes sociétaires

Les Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) et Exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) y sont peu représentés, tandis que plus d'une trentaine d'exploitations ont des statuts par ailleurs peu répandus, tels que « société civile », « société commerciale ou coopérative ». L'importance du statut « société commerciale ou coopérative » est une particularité de la Franche-Comté. Elle rend compte entre autres du lien entre fromageries et porcheries. En effet, plus d'une vingtaine de fruitières fromagères² possèdent encore un atelier d'en-

Part des trois systèmes naisseur-engraisseur, engraisseur et naisseur dans les effectifs de porcins en Franche-Comté Naisseur-engraisseur Engraisseur Naisseur Porcs à l'engrais

champ: exploitations franc-comtoises ayant plus de 20 porcins ou plus de 5 truies (y compris celles en vide sanitaire partiel ou total)

Elevages .

Source: Recensement agricole 2010

Agreste

Franche-Comté

graissement pour valoriser leur lactosérum. Dans l'ensemble des élevages détenant des porcins (toutes orientations y compris les spécialisés porcins), les exploitants individuels sont majoritaires. Mais leur part est faible, 29% contre 67% dans l'ensemble des exploitations franc-comtoises et 51% des moyennes et grandes.

A la lumière de l'importance de ces formes sociétaires, on comprend mieux la part non négligeable des chefs d'exploitation salariés de leur exploitation. Un chef d'exploitation spécialisée porcine sur cinq est dans ce cas là. D'une façon générale, le travail salarié tient une place importante dans les exploitations spécialisées porcines, quel que soit le statut adopté. Tous statuts confondus, près de la moitié du travail est fourni par des salariés, contre 11% pour l'ensemble des exploitations franc-comtoises.

Le salariat très présent

En moyenne, chaque exploitation spécialisée porcine nécessite le travail de 1,5 Unité de travail annuel (UTA)*. C'est 50% de plus qu'il y a dix ans. Cette augmentation est due à la croissance de la taille des exploitations. La productivité du travail, mesurée en nombre de porcins par UTA, a peu évolué en dix ans. Elle est passée de 716 porcins par UTA à 755 porcins par UTA. En 2010 elle est identique au ratio national.

Le lien historique avec les fromageries explique une forte proportion d'exploitations sans Surface agricole utilisée (SAU)*. Initialement les porcheries étaient déjà une production hors sol puisque destinée à valoriser le lactosérum. En 2010, une soixantaine d'exploitations soit un tiers de celles ayant une activité porcine significative n'ont pas de SAU. C'est le plus fort taux en France métropolitaine. Au niveau national moins d'une exploitation sur dix fonctionne ainsi. Dans la région ces structures sans SAU

sont toutes des exploitations porcines spécialisées. Les trois quarts sont localisées en zone de piémont ou de montagne. Or, dans ces zones, la culture de céréales, nécessaires à l'alimentation porcine, est peu pratiquée.

Sans surfaces, ces exploitations « exportent » la totalité de leurs effluents, qui sont épandus par les exploitations voisines, au premier rang desquelles les laitières. Les éleveurs laitiers représentent en effet les deux tiers des exploitations franc-comtoises important des effluents. La boucle est bouclée!

L'utilisation du lactosérum dans l'alimentation des porcs charcutiers, typique de la région, constitue un des points clefs des Indications géographiques protégées (IGP) de la région en produits porcins. Les IGP porc de Franche-Comté et saude Morteau cisses et de Montbéliard contribuent à une meilleure valorisation de la production porcine régionale. Près de 70 élevages se déclarent engagés dans ces démarches, dont une quinzaine également en label rouge. Ces élevages représentent plus de 60% des places de porcs en engraissement. Les cahiers des charges imposent une alimentation des porcs à base de lactosérum (15% à 35% de la ration en équivalent extrait sec).

Porc de petit lait

Les effluents générés sont donc plus liquides qu'avec une alimentation classique. Il n'est donc pas étonnant que les porcs à l'engrais de ces élevages soient plus souvent logés en caillebotis : 97% des places contre 80% pour les élevages hors de ces filières. Les bâtiments avec des caillebotis sont en effet mieux adaptés aux effluents très liquides. A l'opposé, avec ce type d'effluents, les systèmes avec litière sont surconsommateurs de paille, dont l'approvisionnement peut s'avérer délicat en zone de montagne.

Les ateliers où les porcs sont logés sur litière ou en plein air sont de plus petite taille. Ils se trouvent aussi plus souvent sur des exploitations non spécialisées porcines. Au sein des exploitations spécialisées porcines, le logement sur caillebotis, partiel ou intégral, est nettement majoritaire (96% des places).

Le caillebotis mode de logement principal

Cependant, celles qui commercialisent une partie de leurs produits porcins (viandes et/ou charcuteries) en circuit court logent plus fréquemment leurs porcs sur litière ou en plein air : 14% des places contre 2% pour celles commercialisant uniquement en circuit long. Pour ces éleveurs, l'utilisation de ces modes de logement pourrait correspondre autant à un choix technique que commercial. En effet, à tort ou à raison, les logements sur litière et plein air bénéficient d'une très bonne image auprès des consommateurs. Et c'est dans la relation de proximité éleveurconsommateur qu'elle est susceptible d'être le mieux valorisée.

Dans l'ensemble, les modes de logement des porcs à l'engrais en Franche-Comté diffèrent toutefois peu de ceux utilisés par les autres éleveurs français. Neuf places sur dix sont en caillebotis. 8% des places sont en litières paillées et sciures, soit 1 point de plus qu'à l'échelle nationale.

Une fois les porcs produits, reste à les valoriser le mieux possible, tant en viandes fraîches qu'en charcuteries. Pour ce faire, l'amont agricole s'est fortement impliqué dans l'aval, via la coopérative Franche-Comté Elevage et l'abattoir spécialisé porcin de Valdahon. Environ 200 000³ porcs charcutiers sont produits annuellement dans la région, et près de 250 000⁴ porcs sont abattus par l'ensemble des abattoirs franc-comtois. La Franche-Comté peut donc se prévaloir d'offrir des débouchés à sa production porcine.

Méthodologie

La présente publication porte sur les exploitations agricoles ayant des effectifs porcins ou des capacités d'élevage porcin, l'atelier pouvant être en vide sanitaire le jour du passage de l'enquêteur.

Pour les besoins de l'étude, le champ a ensuite été restreint aux exploitations ayant une activité porcine que l'on peut considérer comme significative. Il s'agit des exploitations détenant au moins 20 porcins ou au moins 5 truies. Les capacités d'élevage ont aussi été prises en compte pour gommer les effets d'un vide sanitaire éventuel sur les effectifs.

Les systèmes d'élevage naisseur, naisseurengraisseur et engraisseur sont définis en fonction des différentes catégories de porcins présents sur l'exploitation. Les ateliers naisseurs sont ceux où l'effectif de truies est supérieur à la moitié de l'effectif de porcs à l'engrais. Les ateliers naisseurs-engraisseurs sont ceux détenant des truies mais dont l'effectif de porcs à l'engrais représente plus du double de celui des truies. Les ateliers engraisseurs sont ceux n'ayant aucune truie.

Définitions

- Exploitation agricole : l'exploitation agricole est une unité économique qui participe à la production agricole et répond à certains critères. L'exploitation agricole atteint une certaine dimension. En production porcine, le seuil est fixé à une truie mère ou 5 porcs produits durant la campagne. Des effectifs inférieurs ont néanmoins pu être recensés dans les exploitations dépassant les seuils pour d'autres produits (par exemple, 1 ha de SAU ou 1 vache laitière). La gestion courante d'une exploitation agricole est indépendante de toute autre unité. Ainsi, plusieurs ateliers porcins appartenant à une même entreprise mais dont le fonctionnement est indépendant sont considérés comme autant d'exploitations agricoles.
- OTEX: orientation technico-économique. Elle est déterminée à partir de la contribution des différentes surfaces et catégories animales à la PBS de l'exploitation. Une exploitation est dite spécialisée porcine si sa PBS globale résulte, pour au moins les deux tiers, de l'activité porcine.
- PBS : production brute standard. Les sur-

faces agricoles et les cheptels sont valorisés, pour chaque exploitation, selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS traduit un potentiel de production des exploitations permettant de les classer selon leur dimension économique. Ainsi, la PBS des petites exploitations est inférieure à 25 000 €, celle des moyennes exploitations est comprise entre 25 000 € et 100 000 € et celle des grandes exploitations est supérieure à 100 000 €. La contribution des différentes productions à la PBS d'une exploitation permet de déterminer l'orientation technico économique de cette dernière.

■ Porcins : les effectifs recensés sont ceux des animaux présents. Les porcins regroupent trois catégories :

Truies: truies reproductrices de 50 kg et plus, y compris cochettes de renouvellement, truies de réforme exclues.

Porcelets: porcelets, y compris post-sevrage, non entrés en atelier d'engraissement Porcs à l'engrais, porcs en engraissement: jeunes porcs de 20 à 50 kg entrés en bâtiment d'engraissement et autres porcs de 50 kg et plus (y compris verrats et truies de réforme)

- SAU : superficie agricole utilisée. Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.
- UGB: unité gros bétail. Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Les coefficients sont calculés selon l'alimentation des animaux. L'UGB utilisée dans la présente publication est l'unité gros bétail alimentation totale (UGBTA), qui compare les animaux selon leur consommation totale, herbe, fourrage et concentrés. Par exemple, une vache laitière = 1,45 UGBTA, une truie = 0,210 UGBTA, un porcelet = 0,080 UGBTA et un porc = 0,380 UGBTA.
- UTA : unité de travail annuel, mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière.

Sources

Toutes les données de l'article sont issues des recensements agricoles 2000 et 2010, sauf :

- 1 : estimation d'après enquête annuelle laitière 2010 et Bevifranc-Interporc
- 2 : fédérations départementales des coopératives laitières du Doubs et du Jura
- 3 : statistique agricole annuelle 2010
- 4: DIFFAGA 2010

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Agreste: la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service Régional de l'Information Statistique et Économique

191, rue de Belfort - Immeuble Orion - 25043 BESANÇON CEDEX Tél.: 03 81 47 75 50 - Fax: 03 81 47 75 05

- Directeur : Pascal WEHRLÉ
- Rédaction : Kristina FRETIERE
- Dépôt légal : à parution
- Prix : 4,50 Euros

- Directeur de la publication : Florent VIPREY
- Composition : Marie-Claire PETIT-MAIRE
- ISSN: 0246-1803
- © Agreste 2012



Agreste Franche-Comté

Chiffres-clés de l'élevage	porcin en Franche-Comté
----------------------------	-------------------------

			ranche-Com	nté	France métropolitaine			
		2000	2010	Evolution 2000/ 2010	2000	2010	Evolution 2000/ 2010	
son en activi- "signi-	nombre d'exploitations ayant des porcins effectifs de porcins effectif moyen	712 118 309 166	388 116 496 300	- 46% - 2% + 81%	59 549 14 869 720 250	22 286 13 818 410 620	- 63% - 7% + 148%	
Comparaison en ayant/avec activi- té porcine "signi- ficative"	nb d'exploitations >= 5 truies ou 20 porcins effectifs de porcins dans ces exploitations effectif moyen	287 116 691 407	180 115 674 643	- 37% - 1% + 58%	19 963 14 771 688 740	13 434 13 791 602 1 027	- 33% - 7% + 39%	
		2000	2010	Part dans l'ensemble en 2010	2000	2010	Part dans l'ensemble en 2010	
ge e	nb d'exploitations >= 5 truies ou 20 porcins engraisseur naisseur naisseur-engraisseur effectifs porcins	196 46 45	126 15 39	70% 8% 22%	7 726 4 486 7 751	6 264 1 303 5 867	46% 10% 44%	
	engraisseur naisseur naisseur-engraisseur	77 504 13 474 25 713	63 038 11 287 41 349	54% 10% 36%	3 407 702 1 240 757 10 123 229	3 220 780 717 968 9 852 854	23% 5% 72%	
Orientation technico- économique	nb d'exploitations >= 5 truies ou 20 porcins spécialisées porcines autres orientations effectifs porcins	287 134 153	180 85 95	100% 47% 53%	19 963 7 718 12 245	13 434 6 184 7 250	100% 46% 54%	
Orier tech éconc	spécialisées porcines autres orientations	94 995 21 696	95 663 20 011	83% 17%	10 379 557 4 392 131	10 449 997 3 341 605	76% 24%	
ħ	nb d'exploitations >= 5 truies ou 20 porcins individuel GAEC EARL autre société civile société commerciale ou coopérative autres statuts	287 128 68 31 1 10 49	180 52 46 42 12 24 4	100% 29% 26% 23% 7% 13% 2%	19 963 10 494 3 882 4 249 824 320 194	13 434 4 541 2 690 4 689 1 029 383 102	100% 34% 20% 35% 7% 3% 1%	
Statut	effectifs porcins individuel GAEC EARL autre société civile société commerciale ou coopérative autres statuts	116 691 32 581 27 577 12 136 s r 39 433	115 674 22 604 21 691 20 756 23 590 25 053 1 980	100% 19% 19% 20% 22% 2%	14 771 688 4 758 759 3 480 134 4 126 797 1 574 888 728 526 102 584	13 791 602 2 471 235 2 638 935 5 417 631 2 160 720 1 042 521 60 560	100% 18% 19% 39% 16% 8%	
Taille	nb d'exploitations >= 5 truies ou 20 porcins 1 à 19 20 à 49 50 à 99 100 à 199 200 à 499 500 à 999 1 000 à 1 999 2 000 et plus	287 31 52 32 21 74 43 27 7	180 16 28 15 16 26 35 30 14	100% 9% 16% 8% 9% 14% 19% 17% 8%	19 963 853 1 689 1 332 2 027 4 995 4 094 3 460 1 513	13 434 538 863 645 973 2 955 2 620 3 019 1 821	100% 4% 6% 5% 7% 22% 20% 22% 14%	
	effectifs porcins 1 à 19 20 à 49 50 à 99 100 à 199 200 à 499 500 à 999 1 000 à 1 999 2 000 et plus	116 691 347 1 586 2 226 2 919 24 587 30 080 36 402 18 544	115 674 204 933 891 2 238 8 485 24 199 42 090 36 634	100% 6 1% 1% 2% 7% 21% 36% 32%	14 771 688 9 375 53 534 95 190 294 254 1 666 545 2 930 480 4 787 774 4 934 536	13 791 602 5 604 27 040 45 041 141 637 1 012 624 1 883 829 4 314 923 6 360 904	100% ε ε 1% 7% 14% 31% 46%	

s : secret statistique - r : réserve - ϵ : <0,5%

Source : Agreste - Recensement agricole 2010